

Plan Local d'Urbanisme - Commune de Panges
Carnet de recommandations architecturales et paysagères

7

Approuvé le 20 juin 2009
par le conseil municipal
Le Maire
A. MORISOT



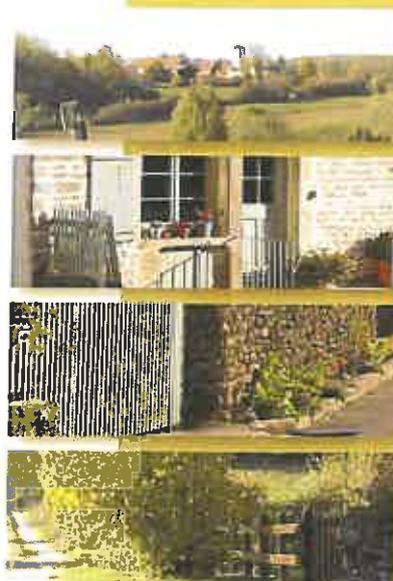
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
DÉPARTEMENT :

24 JUIL. 2009



Sommaire

- 1 Le paysage communal
- 2 Le village
- 3 Restaurer le bâti à Panges
- 4 Construire à Panges
- 5 Les couleurs du bâti
- 6 Les limites privées
- 7 Les espaces extérieurs privés
- 8 Lexique architectural



Le paysage communal

1

Le paysage est l'expression de la société sur le territoire, il révèle les activités humaines, l'organisation foncière, la capacité de chaque communauté à s'adapter à son environnement et à le mettre en valeur.

Bien comprendre le paysage qui nous entoure, c'est mieux l'apprécier et donc le respecter.

Le village de Panges, bien qu'implanté sur une ligne de crête, apparaît peu visible de l'extérieur, entouré par les bois et la forêt du Val Suzon. Intimiste, on commence à l'apercevoir lorsqu'on pénètre les limites communales et que l'on emprunte le réseau remarquable de sentiers.



Vue sur le clocher depuis la C6

Les sentiers

On peut découvrir le territoire vallonné de la commune grâce à un maillage de sentiers entretenus.

Outre leur fréquentation par les visiteurs, les chemins ruraux représentent une richesse patrimoniale de première importance en tant que voies de communication de proximité. Ils offrent aux habitants la possibilité de profiter du village et de ses environs (promenade dominicale en famille...), favorisent contacts et échanges.

Penser au devenir de ces chemins.

Préserver ou renforcer la qualité des cheminements (présence de haies ou alignements, entretien des abords et du revêtement carrossable).

Préserver les vues remarquables et repères depuis les sentiers : vues sur le clocher, sur la végétation rivulaire du Suzon, sur la silhouette de Fromenteau.



bois

Bocage: champs et prés enclavés de haies.

Biodiversité: diversité du monde vivant présent dans un milieu.

Arbre de haut jet: arbre d'une certaine grandeur ne possédant qu'un tronc.

Cépée: arbre possédant plusieurs troncs.

Le bocage°

Aux alentours du village, des haies bocagères discontinues parsèment les prairies sans les délimiter. Il s'agit le plus souvent de haies arborescentes constituées d'arbres de haut jet*, de cépées*, d'arbustes de bourrage.

La présence du bocage, de bosquets et arbres isolés, permet un jeu d'ouverture, fermeture des vues depuis les sentiers et participe à la qualité des cheminements.

Le bocage est un élément du paysage à préserver, il a un rôle essentiel en matière d'écologie: abri pour la faune et la flore, c'est un corridor écologique entre le massif forestier de la Baulme et le Val Suzon; il protège également le bétail des vents et du soleil, freine l'érosion en régulant le ruissellement des eaux et absorbe les nitrates et les phosphates...

Le bocage dessine le relief, il permet de créer une transition entre boisements et prairies, il donne un aspect jardiné au paysage.



Milieus riches en biodiversité

La commune est dotée de :

- **Paysages de zones humides.** Il s'agit des espaces situés le long du Suzon, au niveau du lavoir, au nord et à l'ouest de la commune. Ces paysages se détachent visuellement du bocage grâce à une végétation spécifique, souvent spontanée.
- **Les milieux herbagers secs** sont également riches en biodiversité. Ils créent une ambiance très différente des autres paysages en contraste avec les zones humides et le paysage bocager. Au nord-est et au sud-est, c'est un paysage de landes piquetées de genévriers qui s'offre au regard. Au nord de manière plus prégnante encore car le paysage est fermé. Ces friches à genévriers aux abords de la forêt sont en voie de recolonisation forestière depuis leur abandon par les éleveurs.

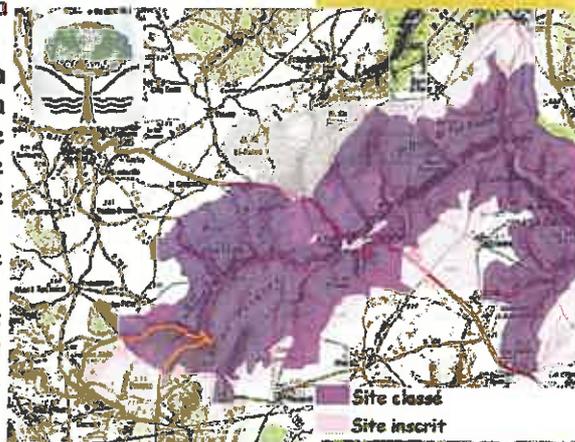


La sauvegarde de ces espaces riches en biodiversité passe par des programmes de protection de l'environnement :

- Panges se situe dans le périmètre du site inscrit du Val Suzon, la zone forestière au nord-est fait partie du site classé.

Il s'agit d'une protection de niveau national dont l'objectif est la conservation d'un espace naturel, rural ou plus rarement bâti. La reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un site nécessite une attention particulière vis-à-vis de toute intervention qui pourrait le dégrader. Dans ces espaces, les travaux doivent être d'une grande qualité et l'intégration maximum recherchée. C'est pourquoi :

- dans les sites classés, ils sont soumis à une autorisation du ministre chargé des sites ou du préfet de département selon leur importance.
- dans les sites inscrits toute intention de réaliser des travaux autres que ceux d'entretien ou de gestion courante des fonds ruraux doit être déclarée 4 mois avant leur début auprès de la préfecture de département.

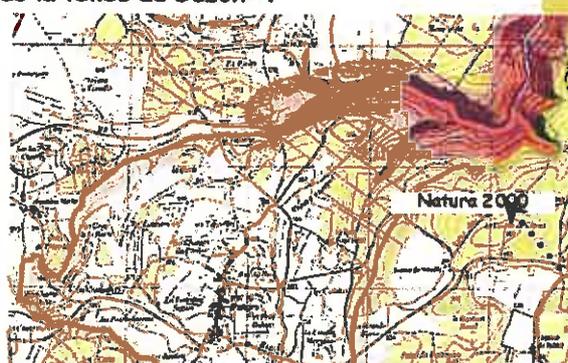
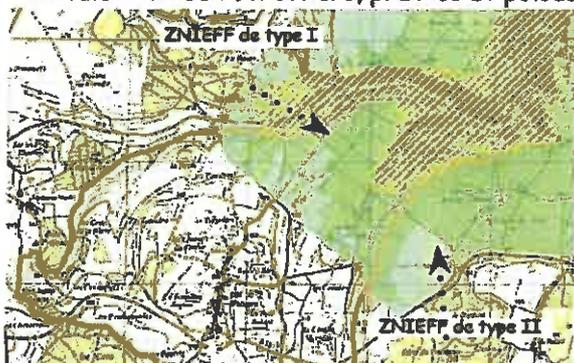


- **Les ZNIEFF (Zones d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) :**

- ZNIEFF de type 1 : de superficie réduite, ce sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés. Elle est dénommée : « Val Suzon - n° 00010101 ».
- ZNIEFF de type 2 : ce sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère. Elle est dénommée : « Is-sur-Tille - Val Suzon n° 260014993 ».

- **Le réseau Natura 2000 :**

Il s'agit d'un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien et le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de la flore d'intérêt communautaire. Panges comporte un site susceptible d'être désigné dans le réseau Natura 2000, en application de la Directive Européenne 92/43 dite « Directive Habitat-Faune-Flore ». Il s'agit du site n° XFR2600957 intitulé « milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon ».



coordonnées

Service Départemental
d'Architecture et du
Patrimoine
39 rue Vannerie
21000 Dijon
03 80 68 42 85
DIREN Bourgogne
6 rue Chancelier de
l'Hospital
21000 DIJON
03 80 63 18 50

bibliographie

P. Vaucoulon
et A. Chiffaut,
La Bourgogne,
Paysages naturels,
faune et flore,
Ed. Delachaux et
Nieslé, 2004,
324p.

Remarque : la ressource en eau potable de Panges est puisée dans les sources de la Dhuy et du Cresson. Ces sources font donc l'objet de périmètres de protection Déclarés d'Utilité Publique. Le périmètre éloigné comprend le territoire communal : installations, activités et dépôts mentionnés dans la DUP sont soumis à l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène. Le périmètre rapproché inclut le village de Panges : les nouvelles constructions doivent être en nombre limité avec des équipements d'assainissement individuel renforcés et contrôlés.

L'organisation du bâti et les espaces publics

Tout le bâti est concentré dans le village, à l'exception d'un bâtiment artisanal situé à l'est et d'une habitation sur la départementale D10.

L'habitat est disposé de manière dense et linéaire de part et d'autre de la Grande Rue, en un seul front. L'église et la place du village constituent une rotule entre les extrémités nord et sud du village.



Le parcellaire bâti se distingue du parcellaire agricole. Plus étirées dans le sens est-ouest, les parcelles bâties laissent à l'arrière des habitations, des espaces de jardin ou verger, ouverts sur la campagne environnante et servant de transition avec les pâtures et cultures.

Les bâtiments sont positionnés sur deux orientations dominantes du faîtage :

- une majorité est disposée parallèlement à la rue,
- une dizaine, répartis dans le bourg, sont inscrits perpendiculairement à la Grande Rue, s'appuyant toujours directement à l'alignement du domaine public par un pignon.

Le plan d'alignement réalisé en 1841 a bouleversé le rapport à la rue d'un certain nombre d'habitations : des espaces privés plus ou moins importants se créent entre le bâti et la chaussée.

La disposition de l'habitat, les courbures de la rue et le léger relief qui ne permettent que de courtes vues, créent une diversité spatiale très intéressante. La variété dans le traitement des limites privées, le rythme des ouvertures sur le paysage entre les maisons, participent au charme de ce village et à la qualité de sa traversée.

Les caractéristiques du bâti

• Volumétrie

Les bâtiments sont construits dans une typologie simple et très homogène. Les volumes, de base rectangulaire, s'étagent sur 1 ou deux niveaux, et possèdent souvent une cave enterrée. Le premier niveau est presque toujours de plain-pied.

Les granges et parties habitation sont, dans la plupart des cas, en prolongement dans le même volume. Les annexes sont adossées au bâtiment principal, avec une couverture à un pan.



lexique

Voir la fiche 8 : lexique architectural.

• Toitures

Les toitures sont systématiquement à 2 pans en bâtière avec une pente autour de 40° - 45°. Sur les maisons plus anciennes, la couverture est en lave. Sur les habitations plus récentes, on trouve de la tuile plate en terre cuite, introduisant des tons du rouge au brun, et des tuiles à emboîtement. L'ensemble du bâti est donc dans des tons allant du gris au rouge-brun.



La plupart des cheminées sont en briques, quelques unes plus anciennes ou reconstruites sont en pierre.

Les toitures ne possédaient pas d'ouvertures, les combles étaient éclairés et accessibles par des percements en pignon ou par des baies basses ouvertes à ras de plancher dans la hauteur des surcroîts. Seule la mairie offrait une lucarne. Par ailleurs, son positionnement centré et l'encadrement en pierre, taillé de façon originale, marquaient de manière exceptionnelle le caractère institutionnel de l'édifice dans le village de l'époque.

• Percements

Les fenêtres traditionnelles ont des proportions assez constantes, plus hautes que larges, elles sont pourvues de six carreaux, de manière habituelle au XIXème siècle. Les linteaux et jambages sont en pierre et, à l'exception de la mairie, les maisons plutôt modestes n'ont pas un encadrement taillé en saillie du nu du mur.

L'enduit ne venait jamais en surépaisseur par rapport à la pierre des encadrements.

Les linteaux sont très souvent surmontés de deux pierres en appui l'une sur l'autre qui forment un arc de décharge, reportant sur les jambages la charge de la maçonnerie.

Les portes d'entrée des habitations sont systématiquement accompagnées d'une ou de deux fenêtres accolées. Les faces inférieures des linteaux des portes et des différentes fenêtres d'un même niveau sont toujours alignés sur une même horizontale.

Les portes de grange sont essentiellement traitées avec des linteaux droits en bois. Elles sont à peine plus hautes que larges.



• Murs

A l'exception de quelques rares réalisations récentes, les murs sont en moellons de pierre hourdés avec de l'argile ou un mortier de chaux aérienne maigre. Ils étaient, en général, recouverts d'un enduit de protection à la chaux, constitué de sables locaux ocres ou gris. C'est enduit était dressé de faible épaisseur, venant mourir sur les pierres d'encadrement. Les chaînes d'angle ne sont pas particulièrement marquées, et les pierres sont juste un peu plus grosses que la moyenne. Elles sont traditionnellement enduites.



Il est essentiel de préserver la forme et l'ambiance du bâti ancien, individuellement mais aussi collectivement, pour préserver notre cadre de vie, l'attrait du village.

Quelques principes importants à garder en mémoire

- Respecter les structures du bâtiment existant, les techniques constructives.
- Préserver l'organisation de ses volumes et de ses façades.
- Privilégier une extension plutôt qu'une modification de la forme.
- Miser sur la sobriété et la simplicité qui facilitent l'harmonisation des formes et des matériaux.

Restaurer les maçonneries

La maçonnerie ancienne en pierre se caractérise par une certaine souplesse, qui tient aux liants principaux, la terre et la chaux, et à une porosité qui nécessite une bonne respiration des parois. Les structures intérieures en bois (charpente et plancher) s'harmonisent avec la pierre : elles acceptent aisément les déformations et les changements hygrométriques qu'elles contribuent à réguler.

Il est donc essentiel de respecter ces caractéristiques du bâti ancien. On trouve aujourd'hui tous les matériaux identiques ou compatibles avec les maçonneries anciennes. Il faut privilégier leur emploi pour préserver les qualités de la structure bâtie.

• Les murs

- Établir un diagnostic :

. Vérifier la bonne tenue des parements. Il faut repérer les pierres déchaussées, les faux aplombs, les ventres. Ces derniers peuvent résulter d'un déplacement ou d'un écartement des parements, ou d'une rétention d'eau ayant dégradé le mortier de fourrure entre les deux parements. Les parements qui s'écartent comportent en général trop peu de pierres de liaison, les boutisses.

. Vérifier que les liaisons entre les différents murs sont bonnes, en particulier entre les murs extérieurs et les refends.

. Analyser les fissurations existantes. Elles peuvent résulter de causes variables : mouvement de terrain, tassement de la maçonnerie, infiltration d'eau, déséquilibre des charges sur les structures... Avant toute intervention, il faut comprendre l'origine de la fissure avec l'aide d'un professionnel.

. Repérer les traces d'humidité anormale et rechercher leur origine.

- Effectuer les reprises :

. **Ouvrages en sous-œuvre et confortement des structures** : ce sont des interventions qui ne peuvent être réalisées que par un professionnel. Elles nécessitent une bonne connaissance des reports de charges et des conséquences de toute modification (par exemple la création d'une nouvelle ouverture peut nécessiter un soutien particulier des charges qui vont se reporter sur les jambages).

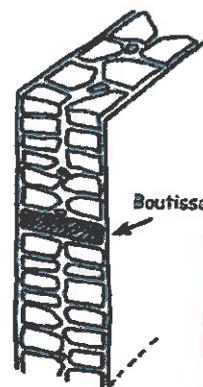
. **Réparation des parements** : les petits travaux de reprise des maçonneries de moellons peuvent être exécutés aisément. Il est important de :

- > réutiliser les pierres existantes si celles-ci sont en bon état,
- > conserver un alignement et une épaisseur de joint, identiques à celui du reste du mur,

Lexique

Voir la fiche 8 : lexique architectural.

PETIT RAPPEL AVANT D'AGIR
Toute modification de l'aspect extérieur, l'extension, le changement de destination, la création d'un bâtiment, nécessitent une déclaration de travaux ou une demande de permis de construire à déposer en mairie. L'autorisation doit être acquise avant de passer définitivement commande à une entreprise, ou avant l'achat des matériaux.



Jonction entre 2 murs avec des pierres de liaison

> introduire des pierres longues traversante (boutisses) pour solidariser le nouveau parement à l'autre face, et harper les moellons au raccord avec les parties conservées,

> utiliser un mortier de même nature que le mortier d'origine de façon à ne pas créer de différence de comportement d'une partie de la maçonnerie.

Eviter les reprises de maçonnerie au mortier de ciment. Cela introduirait une zone rigide et imperméable risquant de créer de nouveaux désordres.



• L'enduit

Les murs en pierres étaient très souvent destinés à être enduits. Seule les pierres de taille, finement ciselées, étaient apparentes. Les enduits protègent de la pluie tout en restant perméables à la vapeur d'eau :

- laissant s'échapper l'humidité remontée depuis le sol dans l'intérieur du mur,
- protégeant les moellons, pas toujours constitués de pierres de bonne qualité, des eaux de ruissellement. Sous l'effet du gel, l'eau infiltrée dans les pierres trop poreuses ou fissurées les fait éclater.

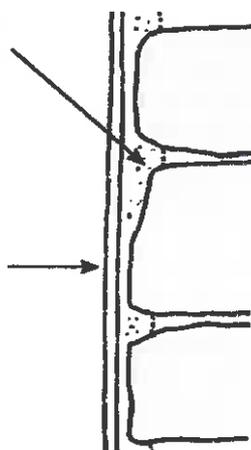
L'enduit traditionnel est composé d'un mélange de chaux aérienne (chaux naturelle CL ou DL), de sables locaux et éventuellement de pigments naturels. Ces éléments donnent à l'enduit la «couleur» du terroir, toujours dans les tons de la pierre.

Dressé en deux à trois couches, l'enduit doit être tiré assez finement.

- La (ou les) première couche assure l'accrochage sur les pierres, fait le lien avec le mortier de la maçonnerie, contribue à l'imperméabilité et permet de redresser les irrégularités du mur. Elle est plus riche en chaux et le sable utilisé est assez gros (0 à 5 mm).

- La dernière couche, qui joue un rôle protecteur et décoratif, comprend des agrégats plus fins en général (0 à 2 mm). Elle est peu épaisse, serrée et lissée. C'est à celle-ci qu'est ajoutée l'éventuelle coloration apportée par des pigments naturels minéraux (les ocres) qui vient renforcer la couleur du sable et des fines. L'enduit ne doit pas être gratté : il doit être taloché, éventuellement brossé/balayé.

- Pour apporter une coloration plus marquée, ou pour rénover un enduit, l'utilisation d'un badigeon de chaux est préférable en finition. Il apporte une teinte douce et un aspect velouté qui accroche agréablement la lumière, se patine, assainit et laisse respirer l'enduit.



Le rejointolement : il doit être réalisé au mortier de chaux aérienne. Il ne doit pas être en creux, mais affleurer par rapport au parement des moellons, le recouvrant en partie quand celui-ci est très irrégulier. Le mortier ne doit pas être lissé, il est raclé avec le plat de la truelle et légèrement balayé. Le mortier de rejointolement doit rester dans le ton de la pierre.

Attention !

- Ne pas mettre en œuvre un enduit en surépaisseur par rapport aux pierres d'encadrement. L'enduit donne alors un effet boursoufflé qui alourdit l'allure du mur, et les encadrements de fenêtre se retrouvent en creux.

- Ne pas dégager les chaînes d'angles si elles sont irrégulières et au même nu que les moellons du parement.

- Ne pas rejointoyer ou enduire au ciment un mur maçonné à la chaux. Les joints ciments sont non seulement disgracieux (gris, ils tranchent avec la couleur de la pierre) mais néfastes pour la pierre, trop rigides et imperméables. Le mur devient beaucoup moins perméable à la vapeur d'eau, ce qui induit des risques d'insalubrité du logement, l'humidité des murs s'évacuant par sa face intérieure. Ce même problème se pose avec encore plus d'acuité avec un enduit ciment ou plastique.



Enduit effleurant au nu de l'encadrement qu'il met en valeur



Rejointolement mortier dans les tons de la pierre



Enduit à pierre vue

Restaurer le bâti à Panges suite

- Ne pas utiliser de baguettes d'angle en métal ou en plastique. Elles introduisent une rigidité géométrique qui ne convient pas aux constructions anciennes.
- Sont à proscrire les enduits rustiques écrasés, les tyroliens, griffés et jetés à la truelle.

• Les baies et leurs encadrements

Les ouvertures constituent un ensemble qui organise la façade. Toute création d'une ouverture nécessite de prendre en compte les proportions, les alignements et la configuration des murs pour ne pas déséquilibrer le jeu des ouvertures.

- Les existants à réparer :

La reprise des encadrements endommagés devra se faire à l'identique de l'existant ou copié sur un modèle voisin de même époque, en veillant à préserver des appuis sans saillie. Il faut préserver les arcs de décharges qui soulagent les linteaux.

- Créer de nouvelles ouvertures :

Il est important de respecter la position et les proportions traditionnelles des ouvertures.

Le positionnement dans la façade d'une nouvelle baie ne doit pas être pensé uniquement en fonction de l'utilisation de l'espace intérieur qu'elle va éclairer. Elle doit s'inscrire dans le respect de l'organisation de la façade et des ouvertures existantes :

. Les simples fenêtres doivent avoir la même hauteur d'allège et sous linteau sur un même niveau. A l'étage, respecter les allèges basses et prévoir des barres d'appui fixées au tableau extérieur pour obtenir la hauteur de protection réglementaire (1m).

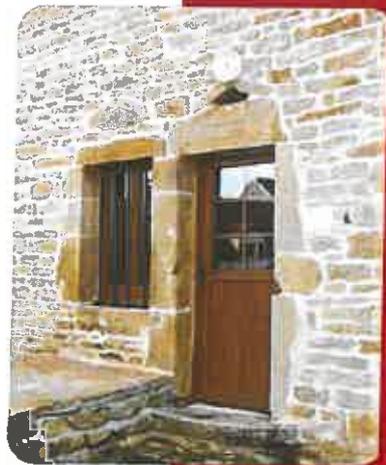
. Tous les linteaux (face inférieure) des fenêtres, portes et portes-fenêtres doivent être alignés sur la même horizontale.

. Entre deux niveaux différents, les fenêtres doivent être superposées et centrées (alignées par leur axe central), y compris pour les lucarnes qui doivent être positionnées de préférence au-dessus d'une baie existante.

. Ouvrir en pignon plutôt qu'en toiture.

. Respecter les formes et proportions traditionnelles qui sont assez régulières et précises : les fenêtres sont plus hautes que larges, elles font en moyenne 100 à 110 cm de large pour 145 à 165 cm de haut.

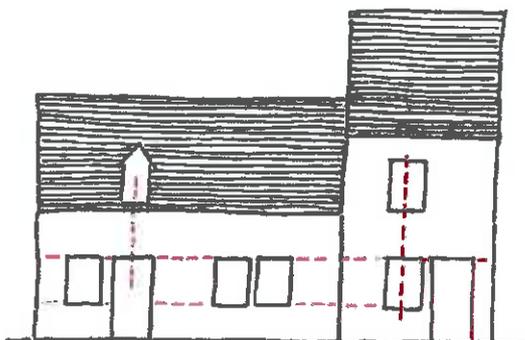
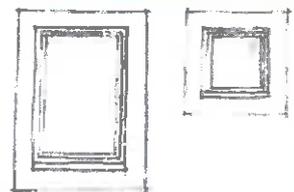
. Pour assurer un large éclaircissement, il vaut mieux créer côte à côte deux fenêtres de format traditionnel, que de mettre en œuvre une fenêtre très large (voir croquis ci-dessous).



Encadrement avec arcs de décharge



De nouveaux percements peuvent être faits simplement avec une reprise de maçonnerie simple, sans pierre de taille (hormis le linteau qui peut éventuellement être réalisé en béton enduit).



Respecter les alignement de linteau, d'allège et de superposition des baies.



Le travail de l'enduit permet de marquer une encadrement simplement sans vouloir imiter strictement la pierre de taille : un changement léger de couleur ou un lissage suffisent à le marquer.

Refaire une toiture

Les toitures restent les éléments les plus présents dans le paysage, il est donc important que la couverture s'harmonise avec celles qui l'environnent.

• Les matériaux

- Les tuiles sont en terre cuite de préférence plates petit moule.
- Les tuiles à emboîtement (14 au m²). Elles doivent rester dans des modèles définis et des couleurs du rouge au brun. Il faut éviter les tuiles de trop grande dimension et trop en relief (voir liste des tuiles approuvées par le SDAP).
- les laves, vestiges des couvertures anciennes courantes, sont à préserver par un entretien régulier. Pour les couvertures en pierre qui mériteraient d'être restaurées, des aides sont possibles. Ce sont des couvertures d'une grande longévité (300 ans) et qui ne demandent qu'un entretien trentenaire (démoussage, recalage).

• Les finitions, rives, faites

Soigner les détails : l'élégance d'une couverture tient beaucoup aux finitions de la périphérie des versants et des raccords avec les autres pans, les cheminées, les lucarnes notamment. La tuile plate de petite dimension permet un travail très fin des différents raccords. Les superpositions et dévers possibles donnent une souplesse visuelle aux lignes de jonction des versants (en particulier pour les noues des lucarnes, les souches des cheminées).

- Les rives sont constituées de tuiles courantes scellées à l'épaulement du mur (elles ne dépassent que de deux ou trois cm). Traditionnellement, les couvertures ne débordent pas en pignon et ne comportent pas de tuiles de rive. L'enduit doit venir mourir proprement sous la tuile. Autre mise en œuvre ancienne : les dernières tuiles peuvent être maintenues par un cordon de mortier de chaux (ou ruellée) prolongeant le pignon au-dessus de la couverture.

- La zinguerie :

Elle doit rester discrète : pas de noues ouvertes et éviter les rives en zinc.

- Le faîtage :

Il doit être constitué de faîteaux (éléments demi-ronds en terre cuite sans emboîtement) scellés entre eux et sur les derniers rangs de tuiles par un bourrelet de mortier de chaux hydraulique (crêtes et embarrures).

- Les noues :

Elles doivent être fermées, les tuiles venant masquer les plaques de zinc assurant l'étanchéité (noues à tranchis avec noquets métalliques cachés).

- Les arêtiers :

Ils peuvent être scellés par un cordon de mortier ou constitué d'arêtiers en terre cuite.

- Les solins :

Raccordant la couverture à une maçonnerie (mur, cheminée, jouées de lucarnes), ils sont constitués traditionnellement d'un cordon de mortier venant recouvrir les tuiles superposées en dévers pour faciliter l'écoulement de l'eau.

Le solin peut être constitué en cuivre ou zinc. La bande de solin est engravée dans le mur, elle vient recouvrir généralement une première bande qui se relève après avoir été intercalée sous les tuiles. Le jeu permis entre les deux éléments absorbe les tassements éventuels de la couverture. Pour les lucarnes, le solin métallique doit être le plus fin possible et recouvert par les tuiles sur la partie rampante.

• Les panneaux solaires :

Ils doivent être intégrés dans la couverture et plutôt installés sur des pans de petites dimensions. Leur localisation doit être organisée.



Tuile de rive scellée à l'épaulement. Principe utilisable aussi avec tuile à emboîtement.



Finition traditionnelles du solin et du faîtage.



Entretien la toiture
La couverture est avant tout une protection de bâti, il faut veiller au bon écoulement de l'eau et à son évacuation normale. entretiens les années, remplacer les tuiles abîmées.

Restaurer le bâti à Pénages fin

Les menuiseries et les ferronneries

La fenêtre produite aujourd'hui a beaucoup évolué, multipliant formes, couleurs et matériaux. L'adaptabilité des modèles de séries industrielles facilite la mise en place sur le bâti ancien de types nouveaux qui ne correspondent plus à l'identité originelle des constructions. Vantail à un carreau, croisillons métalliques, menuiserie métallique ou PVC, volets roulants, sont de plus en plus utilisés en rénovation du bâti ancien.

Il s'ensuit des modifications importantes de l'aspect des façades. Si certaines solutions sont discrètes et tentent de s'adapter et trouver une harmonie avec le bâti, d'autres s'inscrivent en déni des principes de base : volets roulants dépassant le nu des murs, mélanges dissonants de couleurs et de matériaux, mélanges de types de volets et de fenêtres, cadres trop épais qui alourdissent la menuiserie et réduisent l'éclaircement.

• Recommandations générales

Les menuiseries doivent être traitées dans le même esprit (couleur, type de volets, nombre de carreaux par vantail...) sur toutes les façades d'un bâtiment ou d'un ensemble bâti.

- Respecter l'aspect et les proportions des menuiseries anciennes : nombre de vantaux, panneaux, divisions, imposte, appui et jet d'eau, section apparente des moulures des bois, dessin des petits-bois. Si besoin, la menuiserie doit être réalisée sur mesure.
- Privilégier le bois, naturellement isolant, matériau sain et renouvelable.
- Conserver les dormants existants ou les remplacer à l'identique. Exclure la pose d'un second dormant en rénovation d'une fenêtre. Cette solution, souvent proposée, augmente la largeur apparente.
- La qualité du vitrage est importante pour économiser l'énergie.
- Fenêtres et volet étaient généralement peints. La peinture constitue la meilleure protection du bois et la plus durable pour des peintures de bonne qualité bien mises en œuvre (10 à 15 ans).

• Les fenêtres

Elles sont à deux vantaux de trois carreaux aux proportions plus hautes que larges, ou éventuellement à 1 vantail dans un esprit contemporain. Les fenêtres de lucarnes comme les petites fenêtres que l'on trouve parfois sont à un seul vantail de 4 carreaux. Les carreaux doivent toujours être plus hauts que larges. Le jet d'eau aura de préférence un profil en doucine.

• Les portes

Les portes d'entrées sont assez simples et le plus souvent vitrées à 4 carreaux.

Pour les portes de grange : il faut adapter des huisseries qui permettent de préserver le volume de la porte. Les vantaux existants peuvent être parfois conservés en occultation.

Préserver les ferrures anciennes si possible.

Les menuiseries constituent une part importante de l'esthétique d'une façade. Un soin particulier doit leur être apporté pour concilier confort et harmonie avec l'ensemble de l'édifice.



• Les volets

Au 19^{ème} siècle les contrevents se sont généralisés, aujourd'hui fréquemment nommés volets au même titre que les volets intérieurs qui, plus anciens, ont longtemps été le seul mode pour occulter la partie vitrée tout en préservant du froid.

Ils sont traditionnellement à lames de bois verticales reliées par des barres ou de larges pentures. Les volets à écharpe sont de factures récentes et ne correspondent pas à l'identité locale.

- Penser que les volets battants existants peuvent être motorisés tout aussi efficacement que des volets roulants.

- L'installation de volets roulants doit privilégier des caissons intérieurs afin de ne pas modifier les proportions de la fenêtre et de ne pas priver de lumière.

• Les ferronneries

Pour les rambardees elles sont constituées de simples fers ronds verticaux pour les barreaux, et de fers plats ou bombés pour la courante. Les gardes-corps de fenêtre d'étage peuvent être un peu ouvragés.



Aménager les combles

Les combles doivent être aménagés de façon à préserver une bonne ventilation de la charpente.

Traditionnellement, les maisons rurales n'ont pas d'ouverture en toiture. Pour éclairer les combles, privilégier les fenêtres en pignon, sinon :

• Créer des lucarnes si la toiture le permet (comble à surcroît). Ci-contre, trois types qui peuvent s'adapter localement.

Leur axe central doit être aligné avec celui d'une porte ou d'une fenêtre au niveau inférieur. La façade doit être en pierre ou en bois et positionnée au nu du mur.

• Installer des châssis de toit

Ils doivent rester discrets (peu nombreux et bien encastés) et de petite taille (plus hauts que larges jusqu'à 78 x 98 cm).



Lucarne passante



Lucarne à la capucine



Lucarne à fronton



Châssis de toit

Créer des extensions

Pour trouver un peu d'espace supplémentaire plusieurs solutions sont possibles :

• Une extension

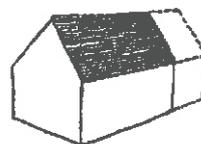
Deux solutions à privilégier :

- Le prolongement du volume existant, éventuellement avec un décalage qui permet de mieux gérer le raccord des maçonneries.

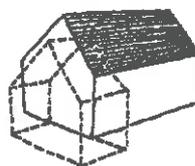
- L'accolement d'un volume plus petit à la manière d'un appentis, plutôt adossé à un pignon.

• Un bâtiment indépendant

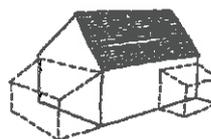
Il devra s'inspirer des bâtiments existants pour la proportion des volumes, la forme de toiture et l'ensemble des matériaux à harmoniser.



Prolongement du volume



Ajout d'un volume similaire en décalage



Accolement d'appentis simples

Attention ! Il faut exclure les solutions qui altèrent les caractéristiques locales du bâti : modification de pente ou de forme de toiture, rehausse des maçonneries.

Pour en savoir plus :

bibliographie

- Coll. Au pied du mur, Ed. Eyrolles, L et J :
- Restaurer sa maison
- La maison ancienne
- Maçonnerie de pierre
- Fermes et maisons villageoises

- J.F. Devallière, Restaurer sans défigurer, à Dijon et en Côte-d'Or, Coll. Les cahiers du vieux Dijon, 1978.

coordonnées

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
24, rue de la Préfecture
21000 Dijon
Tel. : 03 80 30 02 38

Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine
39, rue Vannerie
21000 Dijon
Tel. : 03 80 68 42 85

Quelques principes importants à respecter

- Prendre en compte l'environnement proche et lointain, le bâti s'inscrit dans plusieurs échelles de paysage.
- Respecter les règles communes précisées dans le Plan Local d'Urbanisme.

Bien implanter la nouvelle construction

• Les règles à suivre

La condition élémentaire d'une bonne intégration consiste à adapter le bâtiment au terrain et à son environnement et pas l'inverse.

Le choix de l'implantation doit être le résultat d'un travail préliminaire qui sera générateur d'économies, de qualité de vie et d'une bonne intégration dans l'environnement bâti, paysager, naturel.

• Prendre en compte le cadre bâti environnant

- Il est préférable que l'orientation du bâtiment principal reprenne l'orientation de la majorité des constructions voisines.

- L'implantation par rapport à l'espace public doit elle aussi être respectée pour préserver la cohérence du bâti et l'ambiance des espaces collectifs. L'implantation principale à proximité de la rue préserve de vastes espaces tranquilles de jardins et vergers.

• Réfléchir les accès, la relation à la rue

Pour préserver une cohérence du bâti ancien et du bâti récent, il est préférable que l'un au moins des bâtiments soit implanté en limite sur la rue. Les modalités d'accès sont à organiser :

- Les maisons anciennes comportaient souvent une entrée sur rue ce qui préservait une certaine intimité à l'ensemble de la propriété. Ce qui n'est plus le cas lorsque l'entrée effective de la maison est reportée au centre du terrain.

- L'accès des véhicules est plus agréable lorsqu'il se fait par un espace ouvert, sans barrière à ouvrir : une cour peut être réservée en accès direct sur rue, le caractère privatif peut être marqué simplement par un changement de revêtement de sol, une ligne de pavés, une haie basse, un muret, deux piliers, la boîte aux lettres.

- La façade sur rue permet aussi d'une part de participer à sa composition et d'autre part d'y faire vivre une certaine convivialité participant ainsi à l'ambiance du village.

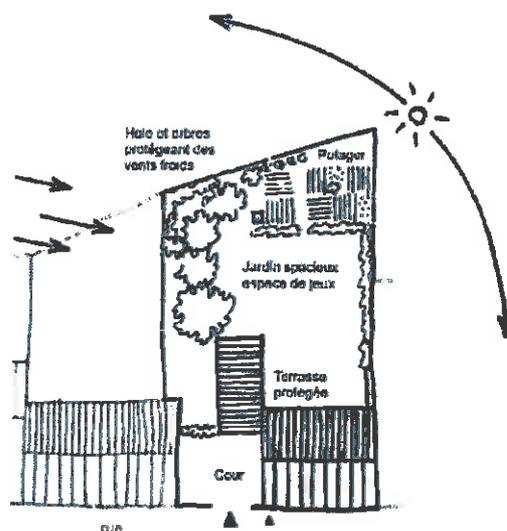
• Tirer parti du climat local

Ensoleillement, vent froid donnent des indications pour situer le bâti de façon à se préserver des désagréments et profiter de la chaleur et de la lumière naturelles. Le sud est l'orientation la plus agréable pour les pièces principales. La couverture peut accueillir des panneaux solaires.

Pour en savoir plus:

Consulter le P.L.U. et l'étude « Cœur de village »

- la présentation détaillée du village et de ses paysages,
- toutes les règles qui s'appliquent sur la commune.



Les volumes

Ce sont la forme d'un bâtiment et son positionnement, que l'on perçoit en premier lieu, et qui donnent au bâtiment sa personnalité et sa faculté d'insertion. Il faut s'inspirer des volumétries traditionnelles :

• Le volume de base

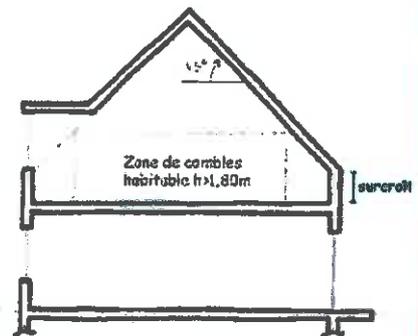
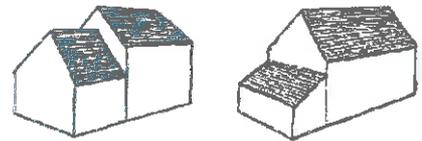
- Volume à base rectangulaire ou composé de plusieurs éléments à base rectangulaire accolés. Le volume peut s'inscrire sur 1 à deux niveaux plus un surcroît pour les combles. La présence de ce surcroît est importante pour le respect des proportions.

- Couverture à 2 versants symétriques. Le faitage est obligatoirement axé dans le sens de la plus grande longueur. Pente des toitures : environ 40 à 45°.

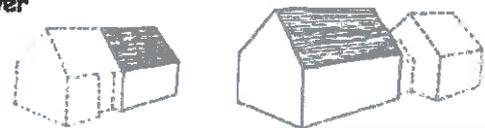
Les toitures monopentes sont à réserver à des locaux de proportions modestes (au-delà de 4m de largeur : le mur de soutien présente une pente trop importante) ou à des volumes accolés en appentis.

• Les compositions possibles

Il faut s'inspirer des volumétries traditionnelles et composer avec des volumes simples, créer une hauteur de surcroît en comble pour préserver les proportions des façades.



Coupe sur maison avec combles à surcroît



Les façades et leurs ouvertures

• Organiser la composition, les proportions des ouvertures

- Conserver le principe de proportions des ouvertures (plus hautes que larges, y compris pour les portes de garage) et les alignements quand plusieurs niveaux se superposent.

- Opérer de même pour les menuiseries : il est préférable de prévoir des fenêtres à 6 carreaux apparents plus hautes que larges, ou éventuellement des fenêtres à 1 vantail dans un esprit contemporain élégant. Éviter les fenêtres à petits carreaux, les fenêtres à 2 vantaux de 1 carreau, les fenêtres à carreaux plus larges que hauts.

- Conserver le principe d'alignement de la sous-face des linteaux pour les portes et fenêtres.

- La mise en œuvre de lucarnes ne doit se faire que sur un comble à surcroît.

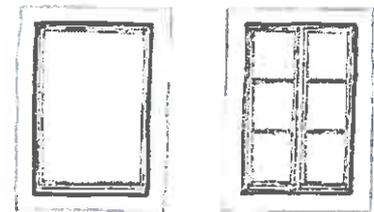
- Soigner les éléments de modénature simple que l'on peut associer aux matériaux choisis : par exemple un entourage en pierre ou marqué par l'enduit pour souligner l'ouverture.

- Réaliser les occultations au moyen de volets pleins sans écharpe, persiennes, volets intérieurs et, au cas par cas, volets roulants sans coffre apparent.

• Les matériaux et les couleurs

Pierre, chaux, bois, terre peuvent conserver de nombreux usages dans l'architecture d'aujourd'hui. Les choisir facilite l'harmonie des constructions neuves avec le bâti ancien. La relative homogénéité de celui-ci tient en grande partie à la palette restreinte des matériaux et des couleurs.

Respecter les palettes de couleurs définies pour la commune. Éviter les couleurs trop soutenues, et les teintes trop proches du blanc.



Les vérandas

Une véranda peut s'inscrire parmi les ouvertures de la façade. Elle peut aussi servir d'espace intermédiaire pour articuler des volumes, d'espace de transition entre l'intérieur et l'extérieur.

Même si elle n'est pas construite d'emblée, il faut essayer de la prévoir pour assurer une bonne intégration à l'ensemble du bâtiment et éviter d'avoir une verrue rapportée par la suite.

- Les matériaux préférables sont le bois et le métal. Le bois est plus chaleureux et isolant. Le métal permet des montants d'une plus grande finesse.

La couleur des huisseries doit être foncée pour mieux s'intégrer.

- Sa volumétrie doit s'insérer en harmonie avec l'ensemble bâti, respecter pentes et proportions.

- Il ne faut pas perdre de vue que la véranda fonctionne comme une serre, il faut lui prévoir une couverture ou un système de protection extérieure pour l'été et des ouvertures de ventilation.

- Quelle orientation privilégier selon l'usage envisagé?

- Sud/sud-ouest:

Les apports énergétiques sont excellents en demi-saison mais le lieu devient invivable en été si son volume n'est pas protégé. Une surface importante offrira un bon rendement énergétique en hiver, lorsque le soleil est bas sur l'horizon. En été, les vitrages de couverture risquent de créer d'importantes surchauffes: il faut protéger par un store extérieur et des arbres à feuilles caduques en écran.

- Sud-est/est:

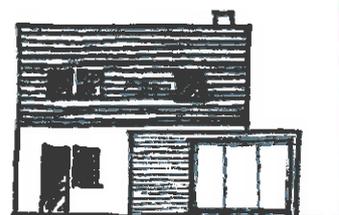
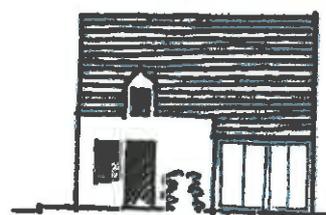
Le sud-est est une orientation privilégiée pour les vérandas. Les vitrages captent les premiers rayons du soleil, les grosses chaleurs de soir d'été sont plus supportables. Par contre, les vents d'est et de nord-est souvent peuvent refroidir les parois vitrées: prévoir des haies pour se protéger du vent.

- Ouest:

Cette orientation constitue une bonne protection des pluies et des vents. Elle permet de profiter pleinement des fins de journée et des couchers de soleil au printemps et à l'automne.

- Nord:

Il s'agit de l'orientation traditionnelle des verrières des ateliers d'artistes, en raison de la régularité de la lumière, de la suppression des effets d'ombre. Utile en matière de protection climatique, elle est toutefois peu recommandée pour un séjour qui restera froid et difficile à chauffer.





Chaque bâtiment s'insère dans un ensemble plus large et concourt à la tonalité colorée des paysages, au caractère de silhouette du village, des rues ... il ne faut pas l'oublier! Des touches trop fortes (couleurs très claires, trop vives ou trop contrastées) viendraient rompre cette harmonie.

L'emploi de la couleur s'est diversifié avec l'évolution des techniques, et les effets de mode ont ouvert le bâti à de multiples influences, parfois banalisantes (P.V.C. blanc). La couleur doit être utilisée à bon escient, sans excès, et respecter la douceur des nuances traditionnelles.

Mode d'emploi de la couleur

- Penser le choix de la couleur dans son contexte (le bâtiment lui-même, pris dans son ensemble, mais aussi ses voisins), plusieurs couleurs vont s'y côtoyer. Les couleurs des matériaux locaux traditionnels donnent une base sur laquelle il faut s'appuyer pour s'intégrer, c'est la couleur du terroir.
- Être prudent en fonction du support de la couleur: une peinture sur des volets peut être facilement renouvelée, la couleur changée... Un enduit ou un matériau teinté dans la masse resteront en place pour des décennies.
- Confronter des échantillons de matériaux et de couleurs à la lumière naturelle pour éviter des surprises.
- Les couleurs soutenues sont à utiliser avec prudence en quantité mesurée, l'effet en grande surface peut être très différent et très prégnant dans le paysage.
- Ne pas employer de couleurs vives et les blancs qui accrochent excessivement le regard dans un paysage essentiellement composé de teintes atténuées, moyennement à faiblement saturées.
- La pierre ne doit pas être peinte pour préserver ses échanges constants avec l'air.

Quelques principes et définitions à connaître :

Les couleurs sont diversement perçues en fonction de la lumière (plus la façade est ensoleillée plus elle paraîtra claire), de la texture des matériaux (rugueuse elle paraîtra plus sombre), de la distance (l'éloignement uniformise) et aussi en fonction de ce qui les environne.

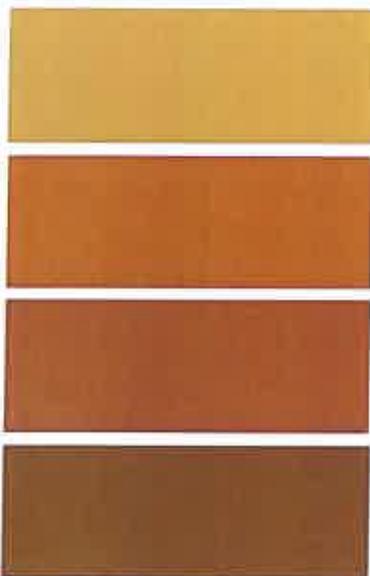
Les couleurs évoluent avec le temps, plus ou moins subtilement selon les matériaux.

La couleur peut être précisée par plusieurs caractéristiques:

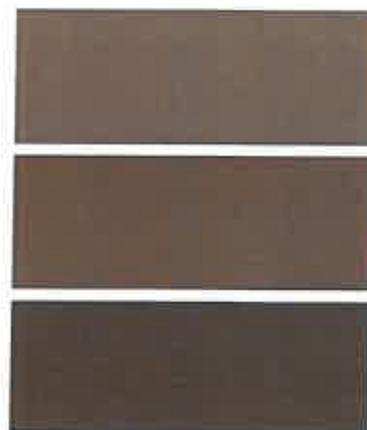
- Luminosité (clarté, valeur) = c'est l'évaluation sur l'échelle du gris (du clair au sombre) de la couleur.
- Saturation (densité) = c'est le degré de pureté de la couleur (couleur saturée = couleur vive).
- Contraste = c'est le rapport d'opposition qui peut être de plusieurs types: luminosité, saturation, teinte...

Couleurs des toits

La tuile doit rester dans les tons traditionnels de la terre cuite, du jaune rosé au brun en passant par le rouge orangé.



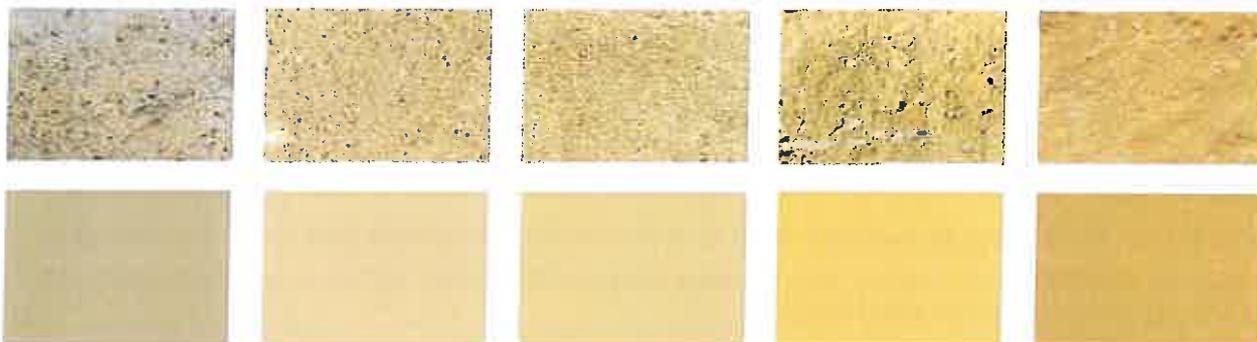
La couleur des laves et celle de la terre cuite patinée permettent d'utiliser aussi des teintes grisées brunes.



Nuances des enduits

La couleur doit être pensée pour l'ensemble des façades d'un bâtiment et en fonction de l'ensemble bâti dont il fait partie.

- Réaliser un essai sur site en vraie grandeur sur 1 m² avant de valider le choix de la nuance.
- La couleur des joints et des enduits doit s'harmoniser avec celle de la pierre.
- En cas d'utilisation de bardages bois pour des extensions ou des annexes, celui-ci doit rester brut.
- Les badigeons peuvent être employés en couleurs variées (mais peu soutenues), toujours à la chaux naturelle. Celle-ci donne un ton d'aspect mat, soyeux et nuancé qui convient bien avec les nuances de la pierre et des enduits traditionnels. L'ensemble se patine harmonieusement dans le temps.



Proscrire le rejointoiement des pierres au ciment gris ou blanc qui met trop en avant le maillage de la pierre et alourdit les façades.

- Proscrire les peintures qui apportent une couleur en aplat uniforme sur laquelle la moindre salissure saute aux yeux.
- Ne pas utiliser de peinture sur la pierre taillée, utiliser uniquement le lait de chaux.

Couleurs des menuiseries



Fenêtres, volets, portes et barres d'appui peuvent être mis en couleur. Leur coloration donne relief et animation à la façade.

- Les fenêtres peuvent être plus claires que les volets, sans l'être trop (pas de blancs).
- Les portes peuvent être peintes dans un ton plus soutenu que les volets.
- Les pentures et les crémones doivent être peintes à l'identique des menuiseries.
- Utiliser des peintures d'aspect mat et satiné.
- Grilles, garde-corps et mains courantes sont traditionnellement dans des teintes foncées à sombres.
- Éviter les bleus et bleus violets trop soutenus ou lumineux. Ils ne correspondent pas aux couleurs locales. Se limiter aux gris bleus, et aux turquoises grisés.

Les limites privées

6

L'identité du village, son caractère passent par l'architecture des bâtiments, l'aménagement des espaces publics, mais aussi par le traitement des limites de propriété et le soin qu'y apportent les habitants.

Les trottoirs

Le trottoir de la Grande Rue est actuellement hétérogène au niveau de sa largeur et de son traitement puisque chaque habitant a prolongé le revêtement de son espace privatif jusqu'aux bordures du trottoir au moyen d'opus, pavage, béton, fleurissement, gazon...

On constate, toutefois, une dominance du végétal sur les trottoirs situés à l'est et une dominance du minéral à l'ouest, ce qui apporte un charme certain à cette traversée.

Généraliser ce contraste :

- Les revêtements de sols réalisés avec des matériaux locaux permettent de respecter le caractère du village, il convient ainsi d'utiliser des pavages, dallages en pierre ou en pierre reconstituée ou du stabilisé.
- Les bandes végétalisées peuvent être engazonnées ou composées de plantes vivaces ou annuelles qui soulignent les pieds des murs, des clôtures.

La végétation par contraste met en valeur le bâti, les matériaux.

Remarque : les trottoirs, trop étroits pour être empruntés, ne perdent pas leur fonction en étant recouverts de végétaux.

Exemple de végétaux :

- De nombreuses bisannuelles et vivaces présentent une capacité à se multiplier à profusion : coquelourde (*Lychnis coronarius*), verveine de Buenos Aires (*Verbena bonariense*), valériane (*Centranthus ruber*), vipérine (*Echium vulgare*), rose trémière. Il existe des arbustes et des vivaces qui poussent quasiment tous seuls : pérovskia, sauge de Jérusalem (*Phlomis fruticosa*), rosier ancien, chèvrefeuille (*Lonicera*), iris, géranium vivace, sédum, lamier, anémone du Japon, achillée, pervenche (*Vinca minor*), sauge (*Salvia*).

- Certaines annuelles comme les *Impatiens balfouri* peuvent se ressemer spontanément et sont propices à la mise en valeur d'un mur.

- Des arbustes couvre-sol peuvent également être utilisés : spirée (*Spiraea japonica* 'Little Princess'), potentille (*Potentilla fruticosa* 'Pretty Poly', 'Goldeppich'), rosiers paysagers couvre-sol... et quand il y a un peu plus de place : symphorine (*Symphoricarpos x chenaultii* 'Hancock'), lierre (*Hedera helix* 'Koniger's'), arbre aux papillons (*buddleja davidii* 'Nanho Purple')...

Penser à utiliser un paillage* aux pieds des végétaux, cela permet de limiter considérablement l'arrosage et le désherbage.



Impatiens balfouri



Lychnis coronarius

Paillage

Paillage : couche de matériau entre 5 et 10 cm d'épaisseur (fèves de cacao concassées, écorces, paille de lin...) déposé au ras du sol, aux pieds des plantations.



Les clôtures

Les clôtures sont majoritairement pleines : présence de nombreux murets en pierre et de murets en parpaings enduits. Certains, les murs bahuts, sont réhaussés d'une clôture en bois, en fer forgé ou grillagée.

La présence de nombreux murets en pierre s'explique par le fait qu'ils ceinturaient la plupart des parcelles bâties au XIX^{ème} siècle. Ils dessinaient à l'espace public des limites claires et homogènes. Ils étaient traditionnellement constitués de moellons de pierre assemblés à joint vif, parfois consolidés avec de la terre argileuse, jamais enduits.

Préserver les murets en pierre, caractéristiques de la commune. Un permis est nécessaire pour les démolir.

Privilégier la réalisation de clôtures constituées des éléments suivants :

- mur en pierre ou en parpaings enduits, dans le même style que la maison,
- clôture en bois (éviter les brise-vue bois),
- mur bahut dont le muret est surmonté d'une grille ou d'une clôture bois,
- haie arbustive.

Les haies arbustives servent régulièrement à clôturer un jardin. Taillées, elles mettent en valeur par contraste les végétaux en forme libre implantés à proximité. Libres, elles apportent de la douceur et le côté naturel du végétal.

Penser à mélanger les essences à feuillage persistant et caduc, les essences indigènes et ornementales. Ne pas hésiter à employer des arbustes présents aux alentours. Cette clôture végétale, ainsi constituée, s'inscrira plus naturellement dans le site.

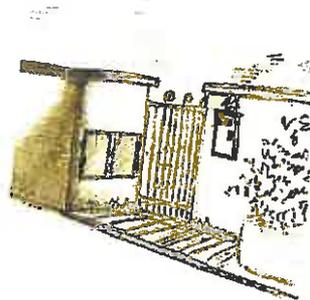
Parmi les essences persistantes, on peut utiliser : l'arbre aux fraises (*Arbutus unedo*), le houx, le mahonia, le cotoneaster, le troène, le buis...

Éviter les haies monospécifiques (thuyas, cyprès, lauriers palmes) qui facilitent la propagation des maladies et banalisent les paysages.

Une haie de moins de 2 mètres de haut doit être plantée à une distance minimale de 50 cm par rapport à la propriété voisine.
Si elle est supérieure à 2 mètres, la distance par rapport à cette limite sera de 2 mètres.

Compteurs et boîtes aux lettres :

Les coffrets électriques lorsqu'ils sont incorporés dans un muret, qu'ils s'harmonisent avec le ton de la façade ou sont intégrés dans une haie deviennent discrets.



Intégration des équipements techniques dans un mur



bibliographie

Pierre Nessmann,
Les clôtures, Coll. Au
jardin. Ed. Aubanel,
2006.

coordonnées

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement
24, rue de la
Préfecture
21000 Dijon
Tél. : 03 80 3002 38

Le jardin est un prolongement de l'habitat, une transition avec le domaine public et avec la propriété avoisinante.

Décrochés

A Panges de nombreuses maisons possèdent côté domaine public, un espace privatif ou décroché, distant de la chaussée de 1 à 8 m. Participant nettement à l'ambiance et la qualité de la traversée du village, ce sont des espaces à soigner.

L'appropriation et l'utilisation du décroché par le particulier dépendent de sa surface. Lorsqu'elle est suffisante, elle sert de stationnement.

• Lorsque la surface est importante et ouverte sur la voirie, éviter de la couvrir totalement d'un revêtement minéral. Cela perturbe le front bâti et induit le doute sur la limite parcellaire.

Privilégier ce traitement à la zone servant de stationnement et végétaliser le reste en conservant l'aspect minéralisé du trottoir si votre maison est implantée à l'ouest.

Engazonnement, tapis de plantes couvre-sol nécessitent peu d'entretien.

Penser à planter des arbres et arbustes caducs, ils protègent les façades des rayons du soleil l'été et ne font pas d'ombre l'hiver.

• Lorsque la surface est petite, favoriser la végétalisation autour de l'accès à la maison. Des jardinières plantées ou des espaces réservés au sein du revêtement font également l'affaire. Choisir avec soin les éléments de décoration, les couleurs criardes attirent fortement le regard.

• Comment marquer la limite privée sans utiliser de clôture? On peut distinguer l'espace privatif du trottoir en le délimitant au moyen de jardinières, d'un changement au niveau de l'aménagement: gazon/massif, revêtement minéral/gazon...



Jardins

De nombreux jardins à l'arrière des maisons sont plantés d'arbres (frênes, tilleuls, fruitiers...) et d'arbustes en haies ou isolés, la plupart du temps en forme libre, quelques vergers ont été conservés.

Ils sont rarement clos et ouvrent ainsi une vue sur tout le paysage environnant, une qualité du cadre de vie importante pour les habitants de Panges.



La distance de plantation d'un arbre par rapport à:

- une façade, doit comprendre le développement de la couronne plus deux mètres.
- une limite parcellaire, est de deux mètres.

Les arbres sont à l'échelle des bâtiments, ils organisent, donnent du caractère à nos paysages dans lesquels ils s'implantent pour des décennies.

Par la variété des essences (floraison, feuillage, hauteurs, formes...), ils agrémentent le paysage du village.



• Penser à utiliser des plantes grimpantes (vigne vierge, rosier, glycine...) sur des façades abîmées ou monotones. Cela permet de réunir deux corps de bâtiment et crée une douce transition avec l'environnement paysager.

• Pour une structure végétale pérenne, choisir des essences adaptées au biotope (sol, climat...) et à l'échelle du jardin. Certains arbres sont défigurés par une taille abusive qui les mutile et les fragilise.

La taille d'un arbre en forme libre doit se restreindre à:

- la suppression du bois mort (à n'importe quel moment de l'année),
- à l'éclaircie de la silhouette: il s'agit d'alléger la ramure de manière à favoriser la pénétration de la lumière et de l'air à l'intérieur (toute l'année, à l'exception de l'époque de développement de la feuille, de sa chute et en période de gel).



Le végétal ne doit pas être employé comme simple accessoire décoratif. Élément vivant, il introduit la notion de temps et singularise les lieux en affirmant leurs caractères et usages (exploitations, habitations...)

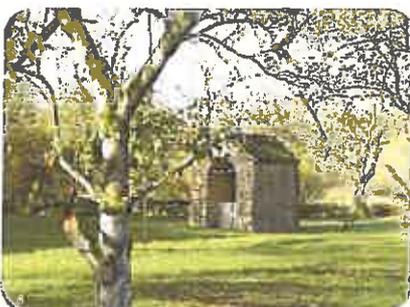
bibliographie

Jean-Paul Pesty, Taille, Coll. Petits pratiques, Ed. Hachette, 1994.

La chaîne des puits

On trouve sur le territoire communal une série de puits privés tous construits de la même manière et dans les mêmes dimensions. Petits édifices de qualité en pierre de taille, pierres mureuses et couverture en lave, leur homogénéité constructive en fait presque un patrimoine commun qui marque l'identité du village. C'est en tout cas une caractéristique exceptionnelle.

- La margelle est de forme extérieure carrée.
- La baie d'accès est formée avec un arc en plein cintre.
- C'est un patrimoine à préserver et restaurer à l'identique.



Un seul d'usage public se démarque de cet ensemble par sa taille et sa configuration en plan. Il est cependant constitué sur le même modèle architectural, à quelques nuances près:

- La baie d'accès est formée avec un arc en anse de panier
- La margelle est circulaire, en pierre de taille.

A

Allège: partie inférieure d'une fenêtre, entre le sol et l'appui.

Appareil: assemblage déterminé d'éléments taillés d'une construction ou d'une partie de la construction. On parle également d'appareil, ou d'appareillage, pour les maçonneries ordinaires.

Appentis: abris adossé à un mur. Sa toiture en auvent peut être à pente unique. Il est soutenu par des poteaux.

Appui: élément de maçonnerie formant la partie inférieure d'une baie. L'appui désigne également toute pièce ayant pour rôle de supporter ou de reprendre des charges.

Arbalétrier: pièce oblique de la ferme de charpente qui permet au toit d'avoir son inclinaison; elle travaille en flexion.

Arc: élément d'ossature reposant sur deux points d'appui, formé d'un rouleau de voussoirs appareillés suivant un intrados généralement courbe. Il existe de nombreux tracés d'arcs: en plein-cintre, surbaissé, en anse de panier, ogival, elliptique, etc.

Arc de décharge: Arc bâti dans l'épaisseur du mur au-dessus d'un linteau, dont le parement affleure le nu du mur, pour reporter une partie du poids du mur supérieur de part et d'autre et alléger la charge du linteau.

Arêtier: pièce d'étanchéité recouvrant l'arête saillante formée par la rencontre de deux versants de toit.

Assise: en maçonnerie, chaque rang horizontal constitué par des éléments alignés.

Aubier: couches les plus récentes, et donc les plus tendres, d'un tronc d'arbre, situées sous l'écorce.

B

Badigeon: peinture à base de lait de chaux et souvent colorée par des pigments, utilisée pour le revêtement des murs intérieurs et de façades.

Baie: Ouverture laissée dans un mur pour y poser une fenêtre, une porte ou pour y aménager un passage.

Barbotine: lait de chaux épais, coloré par un sable de carrière fin.

Bardage: recouvrement ou clos vertical en bois, en planches posées verticalement ou horizontalement.

Bâtière (en): toit à deux versants et à pignons découverts. On parle aussi de linteau en bâtière lorsque celui-ci n'est pas arasé mais présente deux rampants.

Blochet: courte pièce horizontale, caractéristique des fermes de grenier à surcroît, reliant l'arbalétrier à la maçonnerie située au-dessus du plancher du grenier.

Boutisse: un élément en brique, pierre de taille ou parpaing dont la plus grande dimension est située dans l'épaisseur du mur, et la plus petite en parement.

C

Cadre dormant: partie fixe d'une menuiserie d'ouverture.

Cadre ouvrant: partie mobile d'une menuiserie d'ouverture.

Calcin: couche de carbonate de calcium qui se forme après l'évaporation de l'eau de pluie sur la pierre et la protège.

Carreau: moellon (ou brique) présentant sa plus grande dimension en parement du mur. Il est aussi appelé panneresse.

Chaînage: système en pierre, en bois, en métal ou en béton armé, noyé dans la maçonnerie pour résister à la dislocation.

Chaîne: structure de renfort, horizontale ou verticale, formée de plusieurs assises ou d'une superposition d'éléments, dans un matériau différent, ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie. On distingue la chaîne horizontale, qui lorsqu'elle comporte des éléments assemblés de manière à résister aux efforts horizontaux est appelée chaînage, et la chaîne d'angle, formée verticalement à la rencontre de deux murs. La harpe est une chaîne verticale placée dans le cours du mur.

Chaîne d'angle: appareillage vertical situé à l'angle d'une construction pour consolider la jonction de deux murs.

Chasse-raues: élément en pierre ou acier au pied de chaque pilier d'un portillon ayant pour but d'éviter que les roues des carrosses et des charrettes n'endommagent les murs.

Charretière (ou porte de grange): porte assez large pour permettre le passage des chariots et des charrettes.

Chatière: petite ouverture placée en couverture pour assurer la ventilation des combles.

Chaux: regroupe un grand nombre de produits dont le seul point commun est d'être obtenu par calcination. Selon la composition du matériau de base, on obtiendra de la chaux aérienne ou de la chaux hydraulique.

La chaux aérienne est obtenue à partir de calcaire très pur: hydroxyde de calcium $\text{Ca}(\text{OH})_2$. Sa prise, lente, s'effectue par carbonatation, c'est-à-dire en absorbant le gaz carbonique (CO_2) présent dans l'atmosphère.

La chaux hydraulique est obtenue à partir de calcaire contenant des silicates, aluminates, des composés de magnésium. La chaux hydraulique la plus courante

provient de la calcination de calcaire mêlé d'argile. Elle fait prise, en quelques heures, au contact de l'eau, d'où son appellation.

Claveau ou pierre clavée: pierre ou brique de forme trapézoïdale, destinée à former un arc ou une voûte.

Comble à surcroît: volume général du toit et de l'espace intérieur qu'il englobe dont le sol est au-dessous de la limite supérieure des murs gouttereaux.

Confortement: renforcement, consolidation d'un ouvrage.

Console: pièce de bois oblique, ou de pierre, sur laquelle porte un débordement de toiture ou un linteau de cheminée.

Contrefort: structure maçonnée de renforcement d'un mur, qui contrebut les poussées qui s'exercent sur lui.

Contre-fruit: inclinaison d'un mur dont la tête se trouve en surplomb par rapport au pied. Cette inclinaison correspond à un déversement qui exprime un désordre caché de la fondation.

Contrevent: panneau de bois plein, placé à l'extérieur d'une baie et se rabattant sur la façade. À distinguer du volet, qui est disposé à l'intérieur de la croisée.

Contreventement: ensemble de liens ou contrevents mis en place pour contrer la déformation latérale d'une charpente ou d'une ossature, notamment sous l'effet du vent.

Corbeau: petit support engagé dans la maçonnerie courante, servant de pièce d'appui.

Corniche: couronnement d'une construction, qui fait saillie sur le nu du mur, formé de moulures ou d'éléments appareillés disposés en surplomb les uns par rapport aux autres.

Coup de sabre: fissure verticale issue de la désolidarisation de deux parties d'un mur, révélant un liaisonnement insuffisant (absence de harpe, défaut d'appareil par exemple).

Coyau: petite pièce de bois, placée à l'extrémité des chevrons des toits en forte pente, selon un angle moins incliné, destinée à ralentir la chute de la pluie pour la déporter de la base du mur; sert en même temps à donner plus d'élégance à la toiture.

Crémone: dispositif de verrouillage des battants d'une fenêtre ou porte (composés d'un cadre et de vantaux vitrés) constitué d'une tige métallique s'encastrant dans des gâches et actionnée par une poignée.

Crête: mortier en forme d'arceau servant à rendre solidaires des tuiles faîtières non emboîtables.

D

Dé: élément en pierre, de forme cubique, servant de support à un poteau et l'isolant du sol.

Dépose: démontage d'une pièce, d'un panneau ou d'un ouvrage afin d'effectuer son remplacement ou sa réparation.

Descente des charges: cheminement des charges dans un ouvrage (charpente, voûte, mur...).

Déversement: déformation accidentelle d'un mur dont la partie supérieure s'éloigne de l'aplomb.

Diagnostic: analyse des désordres d'un ouvrage, visant à en évaluer l'origine et la gravité, pour préconiser des remèdes.

Dormant: partie fixe de la menuiserie d'une baie, scellée dans la maçonnerie.

Doucine (profil en): profil d'un élément supérieur horizontal composé de deux courbes opposées, l'une concave en haut et l'autre convexe en bas.

Dressé: qualifie un plan parfaitement plat, qui a été dressé par la taille (cas d'un parement de pierre) ou par l'enduit.

E

Ebrasement: face du piédroit d'une baie, dont les plans convergent vers l'axe de la baie; l'ébrasement est intérieur si les faces convergent vers l'extérieur, et extérieur lorsque les faces convergent vers l'intérieur.

Echarpe: pièce secondaire oblique reliant deux ou plusieurs pièces parallèles.

Egout: extrémité inférieure d'un pan de toit où s'écoulent les eaux de pluie, qui sont recueillies par une gouttière ou un chéneau.

Embarrure: solin de mortier servant à relier les tuiles faîtières aux derniers rangs supérieurs des tuiles d'une couverture.

Embrasure: espace réservé dans un mur pour le percement d'une baie.

Embrévée: se dit d'une poutre dont l'extrémité est engagée dans une maçonnerie de pierre, à partir d'un trou d'embranchement.

Entablement: couronnement d'un mur soutenant une toiture.

Entrait: pièce horizontale à la base de la ferme de charpente, de laquelle partent les arbalétriers et le poinçon; elle travaille en flexion.

Enture: assemblage bout à bout de deux pièces de bois taillées pour pouvoir s'emboîter.

Etalement: dispositif permettant, à l'aide d'étais en bois ou en métal, de maintenir provisoirement un ouvrage.

F

Faiencage: ensemble de légères craquelures visibles à la surface d'un vernis, d'une peinture, d'un enduit, d'une céramique ou d'un béton.

Faîtage ou ligne de faîte: ligne de crête du toit, couverture de l'intersection des deux pans de toiture.

Faîtière (adj. de faitage): ligne de crête d'une toiture, recouverte de tuiles ou d'ardoises faîtières ou de zinc qui en assure l'étanchéité.

Feuilleure: rainure pratiquée dans une pièce de bois ou une maçonnerie pour recevoir un élément par exemple une rainure pratiquée sur le linteau et les piédroits d'une baie afin de recevoir l'huissierie.

Lexique architectural suite et fin

Flambage (ou flambement): déformation courbe d'une longue pièce de bois verticale ou d'un mur.

Flèche: amplitude du fléchissement, sous l'action d'une charge verticale ou sous l'effet de son propre poids, d'un élément constructif horizontal (plancher, poutre...).

Fléchissement: déformation courbe d'une longue pièce de bois horizontale sous l'effet d'une charge excessive ou d'une compression en bout.

Fronton: couronnement, souvent triangulaire, d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne...

Fruit: orientation oblique de la face d'un mur par rapport à la verticale, la base étant plus large que le sommet.

G

Gerbière: Ouverture de fenil ou de grenier, à volet plein, destinée au passage des gerbes et divers produits de moisson. Elle prend souvent position au-dessus du linteau de la porte d'entrée et caractérise généralement des maisons dépourvues de grange.

Gouttereau: mur de façade, arrosé par les gouttes des pluies qui descendent du toit par l'égout de celui-ci.

Granulat: sable ou gravier destiné à la confection des mortiers ou des bétons.

Grenier à surcroît: grenier comportant des maçonneries, dont le plancher s'inscrit sous le niveau du faîte des murs gouttereaux.

H

Harpage: façon d'alterner les pierres de taille, verticalement et horizontalement, pour rendre un chaînage d'angle ou un piédroit plus solidaire de la maçonnerie de moellons. Ces pierres sont dites harpées.

Hourder: remplir les vides d'un mur en pans de bois avec un hourdis, ou d'un mur de moellons entre les lits et les joints avec du mortier.

Hygrométrie: mesure du degré d'humidité de l'air à savoir la proportion de vapeur d'eau qu'elle contient.

Houteau ou outeau: petite lucarne d'aération aménagée sur un versant.

J

Jambage ou piédroit: élément vertical de l'encadrement d'ouverture.

Jet d'eau: partie en saillie de la traverse basse d'un vantail de fenêtre ou de porte extérieure, destinée à écarter le ruissellement des eaux de pluie vers l'extérieur.

Joint (de maçonnerie): interstice entre deux éléments de maçonnerie comblé par un matériau de liaison qui solidarise ces derniers. Selon son épaisseur, les joints sont dits maigres ou gras. Les joints visibles sont les joints de parement. Leur disposition (due à l'agencement des éléments maçonnés) et leur forme varient; on distingue ainsi les joints croisés, filants, etc., affleurants, saillants ou creux.

Joues (ou jouées): parties latérales, triangulaires, d'une lucarne.

L

Lave: dans le nord-est de la France, nom de la tuile de schiste ou de calcaire.

Linteau: élément supérieur horizontal d'une baie, d'une lucarne ou d'une cheminée, supporté par deux jambages, par le mur ou par des poteaux.

Lit: situation de la couche de pierre dans la carrière, dans le sol. Chacune des deux faces d'un moellon sur lesquelles les pierres se superposent dans une maçonnerie. Lors de la construction, le lit inférieur est le lit de pose, et le lit supérieur le lit d'attente. Les lits ne doivent pas être confondus avec des joints, mais, par extension, on parle aussi de lit de mortier.

Lucarne: ouverture de toit, possédant son toit propre, servant à l'éclairage d'un comble ou à l'introduction de denrées.

Lucarne à la capucine: type de lucarne au toit à trois pentes, dont une croupe sur le devant.

Lucarne passante: lucarne dont la baie est en partie engagée (ouverte) dans le mur au lieu d'être en simple appui sur celui-ci.

M

Maître d'œuvre: personne (architecte, ingénieur, entrepreneur) ou société qui conçoit une construction et en dirige la réalisation ou l'exécute. Il réalise l'ouvrage.

Maître d'ouvrage: personne physique ou morale pour le compte de laquelle est réalisée une construction. Il commande l'ouvrage.

Modénature: effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration d'éléments constructifs dont le profil est généré par les contrastes de saillies et de retraits.

Moellons: bloc en pierre taillé grossièrement ou non utilisé dans la construction des murs.

N

Nu (au): surface de référence d'un mur faisant abstraction des parties saillantes ou rentrantes. Elle sert notamment de repère dans la prise de mesures.

P

Panne: pièce de charpente horizontale, posée sur les arbalétriers, d'une ferme à l'autre, ou d'une ferme à un pignon, et supportant les chevrons.

Panneresse: moellon (ou brique) présentant sa plus grande face en parement. Elle est aussi appelée carreau.

Parement: face apparente d'un élément constructif d'un ouvrage en brique, pierre, moellon, etc.

Pare-close: pièce de petite section rapportée servant au maintien des vitrages ou des panneaux pleins d'une menuiserie. C'est également une petite moulure rapportée. Une pare-close peut être utilisée pour augmenter la profondeur d'une feuillure de menuiserie destinée à recevoir une vitre.

Penture: accessoire de support et de rotation des portes, volets, persiennes, etc.

Pierre appareillée: pierre disposée en empilement pour composer une maçonnerie dont la pose est en fonction des dimensions des pierres en composant parfois un dessin par l'ensemble de leurs joints.

Piédroit: la partie verticale de l'encadrement d'ouverture.

Pignon: le mur extérieur le plus haut d'une maison, en principe le plus étroit, dont le triangle supérieur épouse la pente du toit; il peut être surmonté par une croupe ou une demi-croupe.

Plein-cintre (en): se dit d'un arc ou d'une voûte dont le segment est égal au demi-cercle.

Portée: distance séparant deux points d'appui successifs d'un élément de construction comme une poutre, une solive, un plancher, une panne, une ferme, etc.

Poutre: longue pièce de bois horizontale, de forte section, qui dans un plancher franchit la portée entre les murs porteurs et supporte les solives.

Pureau: partie inférieure visible d'une tuile; il est en principe du tiers de la longueur de celle-ci.

R

Rampant: construit suivant une ligne qui n'est ni horizontale ni verticale.

Refend: mur porteur intérieur, transversal, reliant en principe les deux façades, et s'appuyant directement sur les fondations.

Réhabilitation: travaux d'amélioration générale ou de mise en conformité d'un bâtiment avec les normes en vigueur.

Rejingot (ou regingot): partie relevée dans un appui de baie, située sous la traverse basse du bâti dormant d'une fenêtre.

Remontées capillaires: infiltration ascendante, par capillarité, présente à la base des murs d'un ouvrage.

Reprise en sous-œuvre: travail exécuté sur les par-

ties portantes d'un ouvrage, sous la charge des parties supérieures qui ont été étayées.

Restauration: reconstitution à l'identique, dans son état originel attesté ou supposé, d'un ouvrage ancien.

Rive: bord latéral d'un toit couvrant le mur pignon ou bord supérieur d'un toit accolé.

S

Sablière: grande pièce horizontale d'un pan de bois, basse, intermédiaire ou haute, ou poutre de bois posée sur le faite du mur gouttereau, pour recevoir les chevrons.

Semelle: socle, fondation très profonde ou élément d'assise à la base d'un ouvrage.

Solin: couvre-joint réalisé en maçonnerie ou recouvert de tuiles, d'ardoise, de zinc, situé à la jonction de deux surfaces formant un angle par exemple entre un versant de toiture et un mur.

Solin de mur: soubassement formant bahut, notamment sous les sablières de seuil d'une construction en pan de bois.

Seuche: partie externe de la cheminée, qui émerge du toit.

T

Tableau: face du piédroit d'une baie, parallèle à l'axe de celle-ci en plan.

Tablette: plaque de pierre, de marbre, de bois, etc., peu épaisse, posée horizontalement sur l'appui d'une baie, le haut d'une balustrade, ...

Travée: au sens strict, ouverture délimitée par deux supports verticaux. S'emploie généralement au sens large, pour désigner la superposition d'ouvertures d'une structure ou d'un mur, placées sur le même plan vertical. Les travées sont délimitées par les trumeaux.

Trumeau: le pan de mur séparant deux fenêtres rapprochées sur une même façade.

Tuiles à emboîtement: tuiles qu'un jeu de cannelures et de nervures permet de s'emboîter les unes les autres de façon à assurer l'étanchéité en minimisant le recouvrement.

V

Vantail: chacune des parties mobiles d'une croisée, d'une fenêtre ou d'une porte, s'ouvrant par rotation autour des paumelles ou des gonds.

Volets battants à barre: volet de planches jointives avec deux pièces horizontales, une haute et une basse, empêchant le déplacement relatif des planches.

Volige: planchette de bois refendu, posée sur les chevrons, en sous-face de matériaux de couverture; peut être utilisée en revêtement vertical pour assurer un clos de mur ou une séparation.